



## COMMUNIQUE N°064

**Le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État, le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA** soucieux de comprendre les aspirations et les préoccupations des Gabonais, s'est mis à leur écoute en parcourant le pays.

À cet effet, il est porté à la connaissance des membres du gouvernement, conformément à l'instruction donnée par le Président de la République lors du dernier Conseil des Ministres, qu'ils sont autorisés à bénéficier d'une semaine de vacances.

Toutefois, il est rappelé à l'ensemble des membres du Gouvernement que les jours de congé qui leur sont accordés doivent exclusivement être pris à l'intérieur du territoire national, et en particulier dans leurs localités respectives, afin de s'imprégner des réalités et des attentes de nos compatriotes.

Des exceptions ne seront faites qu'en cas de force majeure dûment justifiée ou pour des raisons de santé avérées, et uniquement sur autorisation expresse du Chef de l'État.

Il est à souligner que cette disposition vise à encourager un retour aux sources et une proximité accrue avec les populations locales.

Le respect strict de cette directive est attendu de chacun. Toute dérogation devra faire l'objet d'une demande formelle et sera examinée avec la plus grande rigueur.

Peuple Gabonais, unis dans la concorde, c'est enfin notre essor vers la Félicité !

Honneur et Fidélité à la Patrie. Je vous remercie.

Fait à Libreville le 18 aout 2024